



## RÈGLEMENT INTERIEUR 24<sup>e</sup> Open rapide de Bernot

### Article 1 : **Organisation**

Le club de « Echiquier Bernotois » organise **24<sup>e</sup>ème open rapide de Bernot**, le 14 Juin 2026, Mairie - Foyer Rural - place de L'Eglise - 02120 Bernot.  
N° d'homologation FFE 71236, N° d'homologation Fide : 466914

### Article 2 : **Appariements et Règles du Jeu**

- Ce tournoi rapide, homologué par la Fédération Française des Échecs, se joue **en 9 rondes**.
- Les Appariements informatisés (programme P.A.P.I 3.3.8 conçu par Érick MOURET) se font au Système Suisse Intégral
- Les Règles du jeu sont celles de la F.I.D.E adoptée par le 93<sup>e</sup>ème Congrès de la F.I.D.E à Chennai (Inde), mise en application le 1er Janvier 2023.
- Selon l'article A6 de l'Annexe des Échecs Rapide  
« La manifestation l'Article A.5 s'applique pour l'intégralité du tournoi »
- Le bye ne sera pas appliqué.

### Article 3 : **Cadence**

La Cadence utilisée pour le tournoi est de : **2 x 12 min+5 sec/coup**

### Article 4 : **Inscriptions**

	<i>Préinscription</i>	<i>Inscription Majorée</i>
<b>Adultes</b>	10 Euros	12 Euros à partir du 12/06/2026
<b>Jeunes</b>	5 Euros	7 Euros à partir du 12/06/2026

Possibilité de prendre une Licence B sur place. Si des joueurs non-licenciés participent au tournoi sans licence, ils devront prendre une licence dans le club organisateur.

- La limite des inscriptions est fixée à : **80 participants**.
- Les joueurs étrangers (hors fédération FRA), doivent avoir un Identifiant FIDE
- Les joueurs et joueuse évoluant sous le Code FIDE de la Russie (RUS) et de la Biélorussie (BLR) ne sont pas autorisés à participer aux compétitions par équipes ou individuelles homologuées par la FFE

### Article 5 : **Horaires**

<i>Ouverture du pointage à 9h15</i>		<i>Clôture du pointage à 9h45</i>	
Ronde 1 :10H00	Ronde 4 : 13H00	Ronde 7 : 15H10	
Ronde 2 :10h40	Ronde 5 : 13H40	Ronde 8 : 15H50	
Ronde 3 :11H20	Ronde 6 : 14H20	Ronde 9 : 16H30	
Pause midi	Pause Gouter		
La cérémonie de la remise des prix est prévue en principe entre <b>15 et 20 minutes après la dernière partie</b> .			

## Article 6 : **Classement, Départage et Prix**

- Le classement de l'étape est établi suivant le nombre de points de parties. Les Départages pour les ex aequo sont :

1er Départage : **Le Buchholz**

2ème Départage : **Le Buchholz Tronqué**

3ème Départage : **La performance**

**“Pour le calcul du Buchholz/Sonneborn Berger dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023”**

- Les prix sont garantis.
- **Les prix sont non cumulables.**

Un joueur concourant pour plusieurs prix reçoit uniquement celui qui est le plus élevé. Dans le cas où les prix sont de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général,
- Prix par Catégories,

Un joueur non Licencié en France doit pouvoir justifier de son classement national (licence, attestation sur l'honneur) s'il souhaite prétendre à un prix. Tout joueur absent à la cérémonie de clôture renonce à son prix. La liste des prix sera affichée avant la 6ème ronde dans la salle du tournoi.

## Article 7 : **Forfaits**

Le délai autorisé pour **le retard est de 10 minutes,**

## Article 8 : **Arbitrage**

Le tournoi est arbitré par :

*Principal : BRACQ Grégory Arbitre Elite 1 / Arbitre Fide*

## Article 9 : **Comportement des Joueurs**

Il est interdit :

- De **fumer** et d'utiliser **une cigarette électronique** dans la salle du tournoi dans la salle d'analyse.
- D'analyser une partie en cours, de blitz dans la salle du tournoi.
- Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'aire de jeu (salle de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre, de même que le joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la salle de jeu.
- Les forfaits non justifiés seront signalés à la Direction des Tournois de la F.F.E pour les joueurs Français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.

## Article 10 : **Commission d'appel**

Il n'y a pas de commission d'appel pour le tournoi. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, le joueur doit continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel. Cette demande sera jointe au rapport technique du tournoi.

## Article 11 : **Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) doit saisir eux-mêmes le résultat à l'aide d'un Logiciel « KWPAPI » développée par M. Khaled Benaddou. Les joueurs ont la responsabilité de vérifier leurs résultats saisis.

Les joueurs doivent ranger les pièces, éteindre la pendule et doivent laisser leur table libre, propre pour la ronde suivante.

## Article 12 :

**L'inscription au 24ème open rapide de Bernot « Echiquier Bernotois » implique l'acceptation du présent règlement.**

***L'arbitre Principal***  
***BRACQ Grégory***

***L'organisateur***  
***LECOMTE Patrick***